

“ plissent les prisons et les pénitenciers. L'Etat faisait l'éducation de ces enfants dans le crime et il faut bien reconnaître que les résultats étaient prodigieux ”.

L'opinion publique s'émut de cette situation ; on résolut de créer un tribunal spécial pour enfants. On réussit, après plusieurs tentatives infructueuses, à faire voter une loi établissant la première Cour juvénile, c'était, nous l'avons dit, le 1er juillet 1899.

* * *

Parmi les institutions qui ont l'enfant pour objet, il en est peu qui soient plus originales que celle-là. C'était un système tout nouveau que l'on donnait au monde en créant la Cour juvénile.

Avant cette date, cependant, il y avait eu divers essais en ce sens, en différents pays. “ Ce n'est ”, comme le remarque M. S. Barrows, “ que lorsque le succès d'une innovation est assuré que l'on peut découvrir les diverses étapes qu'elle a dû parcourir avant d'arriver à son plein développement. C'est ainsi qu'il est facile maintenant de se rendre compte que le germe d'une Cour juvénile existait “ depuis plusieurs années ”.

On peut trouver, en effet, avant 1899, dans plusieurs législations, tous les éléments d'un tribunal spécial pour enfants.

L'Australie a été le premier pays à reconnaître l'utilité de la Cour juvénile. En 1890, des tribunaux spéciaux pour enfants étaient institués par arrêté ministériel, qui devait recevoir sa dernière sanction dans une loi de 1895.

Il est on ne peut plus intéressant, pour nous Canadiens, de noter que la première Cour juvénile, sur le Continent Américain, a été établie à Toronto, en 1894, après que la loi concernant cette cour eut été votée à la Législature, en 1893.

Nous trouvons de même dans la loi anglaise que le juge, quand des enfants comparaissaient devant lui, était revêtu de toute l'autorité, ou peu s'en faut, du juge d'une Cour juvénile.

Celle-ci n'établissait même rien de nouveau, en accordant aux enfants un procès séparé de celui des adultes : la loi du Massachusetts statuait en effet que les enfants ne subiraient pas leur procès avec les adultes.